

# MESTES

## Infos

N°43 - Avril 2023

### AU SOMMAIRE

Du côté de la commune : pages 1 à 7

Du côté de l'école : pages 8 à 9

Du côté des associations : pages 10 à 13

Tribune libre : page 13

Au fil de l'eau : page 14 à 15



Projet salle des fêtes

### Éditorial

Mestois, Mestois, chers administrés,

L'année 2023 est déjà bien entamée et va laisser place à la douceur printanière. Le soleil va reprendre ses quartiers et faire scintiller notre commune et notre moral.

Comme chaque année, le premier trimestre est rythmé par le cycle budgétaire, nous devons clôturer les comptes de l'exercice 2022 et ouvrir le budget primitif de l'année 2023. Les résultats de l'exercice 2022 sont plutôt satisfaisants avec des excédents dégagés sur les sections fonctionnement et investissement. Cependant la hausse des coûts de l'énergie et des coûts de manière générale ne devront pas être ignorés et générer une vigilance accrue sur les dépenses de fonctionnement sur l'année 2023.

Malgré ce contexte tendu nous souhaitons maintenir notre politique d'investissement pour améliorer les services et conditions d'accueil de notre commune et en parallèle soutenir le tissu économique et donc l'emploi :

- Les travaux de la restructuration de la salle des fêtes en cantine scolaire avec la création d'une chaufferie biomasse prévue pour l'ensemble du complexe des bâtiments communaux et ce dans un souci d'économie d'énergie débuteront le 11 avril 2023,

- Un projet de sécurisation et limitation de vitesse va être testé dans la traversée de La Serre à l'aide de « feux de

récompense » en association avec le Conseil départemental courant de l'année.

- Pour lutter contre les îlots de chaleur et en partenariat avec l'éducation nationale, nous avons travaillé sur un projet de végétalisation et aménagement de cabane et abri en osier vivant dans la cour de l'école (2023-2024).

- L'application courant 2023 de notre schéma directeur d'alimentation en eau potable qui, grâce à la pose de vannes et de compteurs de sectorisation en complément de ceux existants permettra la connaissance et la localisation de fuites plus rapidement.

- D'autres projets sont cours d'étude, pour là encore favoriser les économies d'énergie dans le temps, comme le relamping de l'éclairage public en LED.

Sachez que nous mobilisons toutes les subventions et partenariats afin que ces investissements se réalisent sans obérer les capacités d'actions futures. Nous restons vigilants au contexte financier et inflationniste !

En attendant l'installation du printemps, avec un minimum pluvieux pour combler le déficit des nappes, on ne peut qu'espérer que le monde retrouve sa sagesse et notre pays sa sérénité.

Bonne lecture à vous et à très vite.

Auréli GIBOURET LAMBERT

# DU COTÉ DE LA COMMUNE :

Pour des raisons d'économie, la mise en page de notre journal communal ne sera plus confiée à un prestataire extérieur. Désormais, ce service sera pris en charge par la mairie et plus particulièrement grâce aux compétences de notre secrétaire dans ce domaine.

La « mise en route » a nécessité un peu plus de temps que prévue, ce qui explique cette diffusion du Mestes Infos plus tardive et nous nous en excusons !

De ce fait, vous retrouverez les comptes rendus des conseils municipaux de janvier 2022 à mai 2022 en mairie ou sur le nouveau site internet de la commune [www.mestes-correze.fr](http://www.mestes-correze.fr)

## LES CONSEILS MUNICIPAUX

### CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2022

#### 1 - Renouvellement de la convention du Syndicat de la Diège « Assistance réseaux d'eau potable et assainissement » :

Approuvé à l'unanimité

#### 2 - HCC : Convention de mandat relative aux travaux des réseaux d'eau potable :

Décision d'adhérer à la convention pour les travaux de sectorisation des réseaux d'eau potable incluant la pose de vannes de sectorisation et de compteurs de secteur.

Approuvé à l'unanimité

#### 3 - HCC : Avenant n°1 à la convention concernant l'étude diagnostic des installations de production et de distribution d'eau potable :

S'agissant d'une opération réalisée sous mandat, HCC ne percevra pas le FCTVA (loi de finances n°2020-1721 pour 2021) sur ces dépenses, les communes et syndicats en seront les bénéficiaires. Il convient donc de modifier par avenant les conventions de mandat.

Approuvé à l'unanimité

#### 4 - HCC : modification suite au Conseil communautaire du 8/06/2022 :

Cette modification entraîne la mise à jour des statuts de HCC afin de tenir compte du projet de territoire, réécriture :

Du préambule avec 4 ambitions pour le territoire : s'affirmer (démarche d'image et d'accueil) ; se réaliser (démocratie citoyenne et politique du bien-être) ; se dépasser (initiatives locales des entreprises et compétitivité) ; se réinventer (innovation dans ses modalités de délivrance des services publics) ;

De l'article 2 avec 6 défis : rétablir une image porteuse du territoire ; attirer les actifs ; faire vivre la proximité ; repenser les modes de transport ; assurer la transformation écologique ; garantir une coopération efficiente.

Approuvé à l'unanimité

#### 5 - Approbation du rapport de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 31/05/2000 :

Transfert de la compétence pour la gestion des plages de SORNAC vers la commune de SORNAC ;

Transfert de compétence du Dojo de BORT-LES-ORGUES vers la commune de BORT-LES-ORGUES

Approuvé à l'unanimité

#### 6 - Adhésion au Portail Territoire :

Le conseil municipal a décidé de ne pas adhérer au portail territoire et ce dans un souci d'économie. La création du site internet est donc confiée à la société MYINFORMATIQUE pour 540 € pour les 12 premiers mois, puis de 250 € par an, mises à jour comprises.

Soit une économie annuelle de 250 €

Approuvé à l'unanimité

#### 7 - Subvention exceptionnelle pour le Comité des Fêtes :

300 € en remboursement de frais spécifiques (invitations repas...) pour le comice agricole.

Approuvé à l'unanimité

#### 8 - Informations diverses :

- Suppression de l'éclairage extérieur de l'église et extinction de l'éclairage public à 21h et désactivation de plusieurs lampes (traversée de La Serre, route de Thomas...).

- Formation spécifique aux logiciels pour le nouveau secrétaire de mairie. Coût : 900 €

- Coupes d'arbres pour des raisons de sécurité à La Forse, rond-point de La Serre et salle des fêtes.

- Succession « Grains de sel » : reprise du commerce par Mme PICANDET.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DÉCEMBRE 2022

### 1 - Tarifs communaux 2023 :

Description	Tarifs 2022	Tarifs 2023
Cantine scolaire enfant	2,75 €/repas	2,80 €/repas
Cantine scolaire adulte	4,40 €/repas	4,50 €/repas
Garderie	1,75 €/heure	1,75 €/heure
Location de matériel		
Table bois	3 €/unité	3 €/unité
Table + 2 bancs	5 €/lot	5 €/lot
Chaise	0.50 €/unité	0,50 €/unité
Cimetière		
Concession cinquanténaire	220 €/concession	250 €/concession
Case columbarium	400 €/case	450 €/case
Loyer		
Logement (ancienne poste)	504.96 €	522.58 €
Photocopie		
photocopie noir et blanc	0.25 €/copie	0,25 €/copie
Tarifs 2023 salle des associations, location à la journée uniquement pour des réunions		
Associations Mestaises	gratuit	
Associations hors Mestes	55 €	Caution ménage 200 €
Particuliers	75 €	

Approuvé à l'unanimité

### 2 - Tarifs eau et assainissement 2023 :

Désignation	2022	2023
<b>Eau</b>		
Abonnement	63€/abonnement	65€/abonnement
Consommation par m3	1,60€/m3	1.72€/m3
<b>Assainissement</b>		
Abonnement	75€/abonnement	75€/abonnement
Consommation par m3	0,90€/m3	0,90€/m3

Approuvé à l'unanimité

### 3 - Passation du contrat d'assurance statutaire du personnel :

Le contrat est renouvelé et approuvé à l'unanimité.

### 4 - Subvention cadeaux de Noël association des parents d'élèves du RPI :

Le montant est fixé à 12€/élève domicilié sur la commune.

Approuvé à l'unanimité

### 5 - Subventions aux associations :

Association	Subvention
Le Liadou	150 €
Association Mestes animation	150 €
Comité des fêtes	150 €
Société de chasse	150 €
Association des parents d'élèves du RPI St-Angel-Mestes-Valiergues	200 €

Approuvé à l'unanimité

### 6 - Abrogation de la carte communale :

Suite à la rentrée en vigueur du PLUi, la carte communale doit-être abrogée.

La carte communale est abrogée à l'unanimité

### 7 - Renouvellement convention plateforme :

Nécessité pour 2023-2027 de renouveler la convention de mise à disposition de la plateforme de dématérialisation du département pour les marchés publics.

Approuvé à l'unanimité

### 8 - Admissions en non-valeur budget eau et assainissement.

TOTAL des non-valeurs = 207.93 €

Les non-valeur sont acceptées à l'unanimité

### 9 - Transport scolaire, remboursement des frais de la navette du RPI aux familles :

Le montant est fixé à celui facturé par le conseil régional, soit 30€ pour l'année scolaire 2022-2023.

Montant adopté à l'unanimité

### 10 - Aménagement de la salle polyvalente - phase 1

Le conseil retient suite à l'appel d'offres les entreprises comme suit :

#### LOT 4 – COUVERTURE

MAGRIT SAS pour 9 412.60 €

#### LOT 7 – PLATRERIE – PEINTURE – FAUX PLAFONDS

ENTREPRISE PEREIRA pour 60 280.00 €

#### LOT 9 – CHAUFFAGE – VENTILATION - PLOMBERIE

MAGRIT SA pour 97 635.33 €

#### LOT 11 – EQUIPEMENTS CUISINE

EQUIP FROID pour 21 915.00 €

Les autres lots sont déclarés infructueux et seront relancés ou revus à la négociation.

### 11 - Convention fourrière :

Suite à la dénonciation de la convention qui liait la commune avec le refuge Bortois, la commune passe une nouvelle convention avec l'association protection animale Égletonnaise pour un coût de 354 €/an (soit 1/habitant).

Le conseil approuve à l'unanimité

### 12 - HCC pacte de gouvernance :

Le pacte de gouvernance est un outil obligatoire par lequel les communes et les EPCI vont pouvoir définir leur relation et leurs rôles respectifs.

Le conseil approuve à l'unanimité le projet de pacte de gouvernance établi par Haute-Corrèze Communauté.

### 13 - Répartitions des charges du RPI :

- S'élève pour Mestes à 450 € pour l'année scolaire 2020
- 2021 et 675 € pour 2021-2022 au profit de Saint-Angel.
- S'élève pour St-Angel à 1224 € pour 2020-2021 et 1584 € pour 2021-2022 au profit de Mestes.

- S'élève pour Valiergues à 229 € pour 2020-2021 et 145 € pour 2021-2022 au profit de Mestes.

### 13 - Entretien des itinéraires de randonnées pédestres communautaires :

Le conseil décide à l'unanimité de refuser l'offre de Haute Corrèze Communauté pour le transfert à la charge de la commune de l'entretien des itinéraires de randonnées pédestres communautaires pour la somme de 400 €. L'entretien restera donc à la charge d'HCC.

### 14 - Questions diverses :

Le conseil est informé du don de 125 € par l'ADAF (association de développement et d'animation forestière Dordogne Ventadour) via Jean-Marc AUBESSARD pour l'achat d'un arbre qui sera planté dans la cours de l'école.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FÉVRIER 2023

### 1 - Demande de subventions aménagement salle polyvalente tranche 3 :

Le conseil municipal approuve le projet et sollicite des subventions comme suit :

- Aide départementale 15,81% soit 80 000 €
- DETR 34.58 % soit 175 000 €

Approuvé à l'unanimité

### 2 - Échange de terrains communaux avec M. Alain DUMONT :

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'échange de terrains à faible valeur forestière contre des parcelles appartenant à M. et Mme Dumont Alain permettant l'accès aux parcelles boisées de la commune et ainsi procéder à terme leur entretien.

Les références cadastrales sont :

AD 107, AH 25 et AH 26 contre AD 114.

Les frais inhérent à cette opération étant pris en charge par M. et Mme Dumont, les coûts pour la commune sont nuls.

### 3 - Refacturation des changements de compteurs :

Les compteurs d'eau étant sous la responsabilité des abonnés et étant placés dans la partie privative de ces derniers. Le conseil municipal propose de facturer à prix coûtant le remplacement des compteurs détériorés suite au gel ou à une casse causée par un tiers.

Approuvé à l'unanimité

### 4 - Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité :

Afin de poursuivre la dématérialisation, le conseil municipal propose que les actes soumis au contrôle de légalité puissent l'être par voie dématérialisée.

L'ensemble du conseil municipal valide cette méthode à l'unanimité.

### 5 - Encaissement de chèque :

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'encaissement d'un chèque de 125 € suite au don de l'ADAF (Association de développement et animation forestière Dordogne Ventadour).

### 6 - Questions diverses :

#### - Repas des aînés :

La date du 26 mars 2023 est retenue pour l'organisation du repas des aînés. La salle polyvalente de la commune étant en travaux, celui-ci sera organisé à la salle des fêtes de Valliergues. Après 3 devis, le traiteur retenu est « Du chef à l'assiette », Didier Leroy.

#### - Colis des aînés :

L'assemblée valide un colis offert aux personnes de plus de **75 ans** dans un ordre de prix aux alentours de 30 €/colis (et uniquement pour les personnes ne pouvant pas assister au repas).

#### - Adhésion association Gorges Haute Dordogne :

L'adhésion pouvant être utile à la commune, le conseil municipal valide cette dernière.

#### - Règlements intérieurs cimetière et service des eaux :

Devant l'obligation de disposer d'un règlement intérieur pour le cimetière et de l'utilité pour le service des eaux. L'ensemble du conseil municipal valide la réalisation de ces derniers par la commission travaux du conseil municipal.

## INFO EAU ET ASSAINISSEMENT

La commune de Mestes n'est pas productrice de son eau. Nous sommes donc dépendants de la commune d'Ussel quant à l'achat de l'eau et donc des tarifs imposés.

Cette année la commune d'Ussel nous a informé qu'à compter du 1er janvier 2023 une augmentation de 0,25€/m<sup>3</sup>HT sera appliquée aux communes acheteuses à laquelle s'ajoute la TVA (5.5%). Dans un souci d'équilibre budgétaire, la commune de Mestes est donc dans l'obligation de répercuter cette augmentation aux abonnés.

Pour lisser ce surcoût et suite à des sollicitations de plusieurs d'entre vous, la facturation se fera en 3 fois :

- avril/mai : 1ère échéance de consommation

- juin/juillet : abonnement

- septembre/octobre : 2ème échéance de consommation.

# LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

## **Pascale TUAILLON** : - Adjointe technique territorial (titulaire)

Responsable de la garderie périscolaire, elle assure l'accueil des enfants et leur surveillance. Elle participe au service à la cantine de l'école et à l'entretien de nos locaux.



## **Aurélié LOBIT** : - Adjointe Technique sous contrat depuis le 1er septembre 2020. (contractuel)

Responsable de la Cantine Scolaire, elle assure la préparation de repas variés et de qualités. Elle gère les commandes alimentaires en privilégiant la fraîcheur et les circuits courts. Elle participe également à l'entretien des locaux.



## **Marianne MILLET** : - Adjoint technique territorial (titulaire)

Elle accueille, accompagne et assure la surveillance des enfants sur les trajets entre Mestes et Saint-Angel.



## **Manuel RODRIGUEZ** : - Adjoint technique principal (contractuel) sous contrat depuis janvier 2022.

Responsable de l'entretien des espaces communaux (espaces verts, bâtiments etc.) et du matériel.



## **Yannick MEUNIER** : - Adjoint administratif principal 1ère classe (titulaire)

Précédemment en poste à la Mairie de Peyrelevade, il a pris ses fonctions de Secrétaire de Mairie en juillet 2022.

Il assure toutes les fonctions administratives nécessaires pour la commune.



# UNE MAIRIE QUI SUIV LES SAISONS...



## SOUTIEN DE LA CAUSE OCTOBRE ROSE

Les élus et le personnel communal souhaiteraient défendre cette cause en mettant en valeur la Commune. L'idée est de faire appel à tous les habitants volontaires (des enfants aux aînés) pour participer à ce projet. Si vous êtes intéressés, prendre contact avec la Mairie ( 05 55 72 10 92 ) ou Pascale Tuallon agent périscolaire (06 40 49 30 94).

Une réunion intergénérationnelle sera organisée pour échanger sur les idées de chacun et mettre en place le projet. D'ore et déjà, une collecte de bouchons en plastique roses a commencé avec les enfants de l'école. Un bac de tri est mis à votre disposition dans le hall de la Mairie.

Merci d'avance à tous !



## DU PAIN H24

Comme beaucoup ont pu le remarquer, un distributeur de pain est installé depuis quelques semaines sur la terrasse de l'Orchidée. Cette machine permettra à chacun d'avoir du pain 24h/24h et appartient à la boulangerie Payrat de Saint-Angel.

## UN BIOCOOP A MESTES

### Message de madame Picandet, gérante du Biocoop

« Originaire d'un milieu rural, j'accorde une grande importance à ma consommation alimentaire.

J'ai toujours privilégié les circuits courts, les produits locaux, la provenance, la saisonnalité, la production bio.

Une conviction intime de transmettre à mes enfants cette manière de consommer.

Ces dernières années nous ont montré l'importance du circuit court mais aussi cette volonté d'être plus proche de nos commerçants, d'établir un lien de confiance en étant militant dans notre choix de s'alimenter et de consommer.

L'épicerie « Grains de Sel » en est un exemple parfait. Installée depuis presque dix ans, Josiane CELLE a su mener à bien l'exploitation de son commerce et la reconnaissance de ces clients.

La gentillesse, la bienveillance et les conseils avisés sont des valeurs communes à Josiane et moi-même.

Je suis enchantée de pouvoir reprendre ce commerce et d'apporter une continuité en l'intégrant au réseau Biocoop.

Biocoop, premier réseau de magasins bio spécialisés en France à proposer des produits biologiques, locaux et de saison, issus du commerce équitable depuis 1986.

Haut du formulaire

Bas du formulaire

J'ai le souhait de continuer à faire vivre ce commerce en un lieu accueillant, d'échanges et de conseils.

Un magasin engagé, de proximité qui met en avant les produits bio, locaux, de saison, en assurant une offre des indispensables de la bio.

Un endroit où anciens, jeunes, famille pourront se côtoyer. »

Sylvie PICANDET, gérante

BIOCOOP MESTES

3, grande rue de La Serre

19200 MESTES

Téléphone : 05-55-46-89-37



## COMMÉMORATIONS

Le 08 mai et 11 novembre 2022, Mme le Maire et son conseil municipal se sont rendus et recueillis devant le monument aux morts de la commune. Entourés de nombreux administrés pour rendre hommage à toutes les victimes et disparus de guerres et ce tout au long de notre histoire.



## UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA COMMUNE

Accessible depuis l'adresse

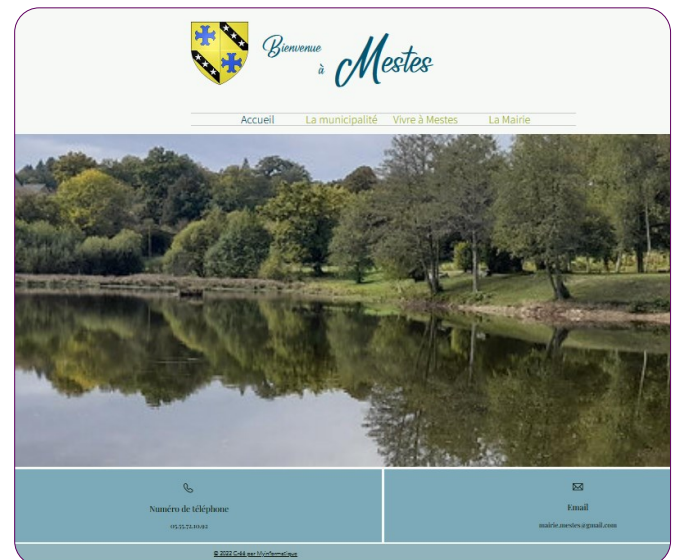
[www.mestes-correze.fr](http://www.mestes-correze.fr)

Le nouveau site internet de la commune reprend l'essentiel des informations de la commune.

Vous pouvez ainsi retrouver :

- les derniers bulletins municipaux,
- Les derniers comptes rendus des conseils municipaux,
- Vos élus ainsi que la composition des commissions,
- La liste des associations,
- Les employés communaux etc.

Le site sera enrichi au fil du temps et des besoins.



## DON DE L'ADAF POUR LA COMMUNE DE MESTES



L'ADAF ( Association de Développement et d' Animation Forestière ) est une association indépendante qui regroupe 179 forestiers de Haute Corrèze

Elle a pour mission de former et d' informer les forestiers sur les questions de sylviculture et de commercialisation du bois, ainsi que de fournir des informations juridiques, fiscales, et de mieux faire connaître la filière bois .

Depuis 4 ans, l' ADAF organise pendant 6 mercredis, sur juillet /août des animations forestières estivales pour faire découvrir la diversité de la forêt corrézienne et le métier de forestier .

A ce jour, plus de 200 participants (touristes et corréziens) ont participé à ces rencontres qui ont lieu au Puy de La Serre sur une parcelle riche en biodiversité avec des feuillus et des résineux.

L' ADAF a le plaisir de faire un don de 125 € à la commune de Mestes pour l' achat d' arbres qui vont être plantés dans la cour de l'école.

En 2024, l' ADAF va poursuivre ces animations forestières estivales qui sont uniques en Haute Corrèze et qui contribuent au rayonnement de notre commune de Mestes.

Contact ADAF : Isabelle Dannay , Chambre Agriculture à Ussel 05 55 46 78 46

## 10 ANS DE LA STATION SPORTS NATURE HAUTE-CORRÈZE

« En 2011, trois communautés de communes de Haute-Corrèze ont eu l'idée, on peut même dire l'envie, de s'associer et d'unir leurs forces pour valoriser les sports de pleine nature.

Les communautés d'Ussel Meymac Haute-Corrèze, Bugeat Sornac Millevaches au Cœur et le Pays d'Eygurande ainsi que la ville d'Ussel ont demandé au conseil général de créer une station sports nature sur la Haute-Corrèze. Le diagnostic a confirmé l'intérêt du périmètre géographique et dès 2012, la SSN Haute-Corrèze fut créée.

Pour coordonner les actions et l'animations des activités sportives, les collectivités ont fait le choix de s'appuyer sur une association qui rayonnait déjà sur le territoire : le Haute Corrèze Kayak Club.

Il a fallu construire l'offre qui, au-delà de l'aspect sportif, revêt des enjeux forts sur l'éducation et l'attractivité touristique. En outre, cette création a permis l'animation et même l'émergence de clubs sportifs.

Pour les communautés de communes en 2012 et pour Haute-Corrèze Communauté aujourd'hui, les SSN, puisque nous avons la chance d'en compter 2 autres sur notre périmètre géographique permettent d'affirmer l'atout des sports de pleine nature pour l'attractivité du territoire.

Nous pouvons être fiers de proposer des activités pour tous les goûts et pour tous les âges. Portés directement par Haute-Corrèze Communauté, citons :

Le plus grand réseau de France de VTT sous label FFCT avec 46 circuits de 4 à 50 kilomètres

Un réseau de randonnée pédestre qui compte 80 circuits sur près de 900 kilomètres

Des itinéraires de course d'orientation dont les dépliants de pratique seront disponibles cet automne

Un golf de renommée nationale avec ses deux parcours neuf trous

Sans oublier le projet des voies vertes qui a débuté par l'étude du tronçon Bort / Ydes, et dont les prochaines

sections concerneront Ussel / La Courtine et Merlines / Montluçon

Un parc acrobatique en hauteur où nous nous trouvons aujourd'hui et qui se renouvelle régulièrement pour diversifier l'activité

Sans oublier les autres activités proposées par la station comme le tir à l'arc, la grimpe d'arbre, l'escalade... Et je ne peux que saluer l'équipement canoë kayak de haut-niveau développé par la ville d'Ussel que je remercie pour le soutien technique et financier qu'elle apporte à ce projet.

Pour conclure, je reprendrais l'expression « tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». Et bien avec l'exemple de la SSN Haute-Corrèze, nous démontrons qu'ensemble on sait aller vite et loin !

Merci à toutes et à tous. »

Pierre CHEVALIER Président Haute Corrèze Communauté

*A ce discours, Aurélie GIBOURET LAMBERT a adressé ses remerciements à Jean-François VIALLE (ancien Maire de la commune) et son conseil municipal qui avaient porté ce projet, qui reste une réelle plus-value pour le territoire.*



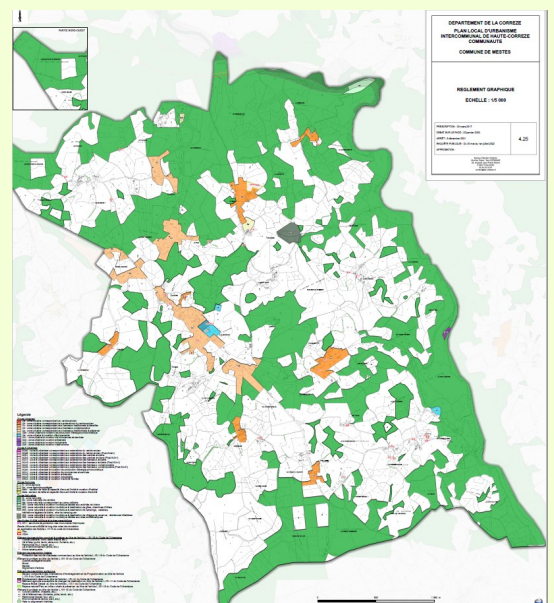
## APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

*Depuis le 1er janvier 2023 le PLUi est en vigueur sur l'ensemble du territoire de Haute Corrèze Communauté.*

Le plan local d'urbanisme intercommunal est un document d'urbanisme qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols. Des zones sont ainsi définies (Ua, Ub, N, A...) pour déterminer les règles d'urbanisme à appliquer. Le PLUI est obligatoire et imposé par la loi ALUR.

Les règlements écrit ainsi que graphique du PLUI sont accessibles sur le site internet de Haute Corrèze Communauté à l'adresse : <http://www.hautecorrezecommunauté.fr/plan-local-urbanisme-intercommunal/>

Vous pouvez également les consulter en mairie.





# DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE :

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

### RPI St-Angel-Mestès-Valiergues



L'Association Sportive et Culturelle du RPI de St ANGEL-MESTES-VALIERGUES, présidée par Jérôme SARDA, regroupe des parents d'élèves et des enseignants. Toutes les bonnes volontés souhaitant s'investir pour les écoles du RPI sont les bienvenues. L'Association a pour but de récolter des fonds afin d'aider les classes à réaliser leurs différents projets (achat de matériels, sorties et séjours scolaires, entrées piscine, cadeaux de Noël...). Cela réduit ainsi la participation financière des familles comme pour le séjour « classe de découverte » de 3 jours à Bugeat en mai dernier pour les élèves de la GS de maternelle au CM2.

Des actions et/ou manifestations ont pu enfin avoir lieu grâce à l'allègement de la crise sanitaire.

Avec le soutien et la coopération de plusieurs commerçants des communes du RPI, que nous remercions encore vivement, une tombola de tickets à gratter a connu un très gros succès.

A l'occasion de Pâques, une chasse aux œufs avait été organisée autour du Prieuré de St ANGEL ; il est prévu en 2023 de la reconduire sur MESTES.

Après deux années de privation forcée, en juillet la fête des Écoles a pu à nouveau avoir lieu sur le site de MESTES, à la satisfaction des petits et des grands. Le repas « plancha » très apprécié a eu un franc succès.

Pour Halloween, tous les petits vampires, monstres et autres sorcières du RPI étaient rassemblés pour frapper aux portes des habitants de St ANGEL et glaner bonbons et autres sucreries sous peines de mauvais sorts.

A Noël, tous les enfants des écoles du RPI se sont vus offrir par l'Association un spectacle de marionnettes suivi d'un goûter.

Des membres de l'Association apportent également leur aide à l'occasion de la Foire aux fruits de mer à St ANGEL en décembre en échange d'une rétribution financière pour les enfants ou d'une aide réciproque lors d'une prochaine manifestation pour l'école.

Au sein des écoles, les ventes d'objets personnalisés, madeleines BIJOU... ont permis de maintenir une trésorerie saine pour l'Association. Toutes ces ventes sont ouvertes à tout le monde ; il suffit de se renseigner auprès des écoles, mairies ou parents d'élèves pour pouvoir passer commande. Ces opérations seront maintenues cette année.

D'autres projets pourraient voir le jour....

Le RPI fête ses 20 ans ! A cette occasion, une journée avec randonnée et repas est en cours de réflexion et d'élaboration pour le mois de mai, peut-être sur VALIERGUES. Nous vous y espérons nombreux.

Continuez à prendre soin de vous et de vos familles. A bientôt.



## A L'ÉCOLE...

### Randonnée à St Victour :

Le 20 Octobre, nous avons fait une randonnée à Saint Victour organisée par l'USEP. Nous avons parcouru 7,5 km. Sur notre chemin, nous avons aperçu deux biches et nous avons admiré les arbres aux couleurs automnales. Nous avons constaté qu'il y avait très peu de déchets. Dans un sentier, les racines des arbres sortaient de terre et ressemblaient à des escaliers.

Tous les élèves ont apprécié cette randonnée qui s'est terminée par un pique-nique.



### Cross de Liginiac :

Le lundi 14 Novembre, nous avons participé au cross de secteur Bort /Neuvic organisé par l'USEP. Ce sont les plus jeunes qui ont commencé par courir 6 min autour du stade, la course suivante durait 8 min, puis 10 min, 12 min et finalement 15 min pour les plus grands. Le temps était pluvieux mais n'a pas découragé les sportifs. Après l'effort le réconfort ! La municipalité de Liginiac a offert à tous les enfants un pain au lait et du chocolat ainsi qu'un verre de jus de pomme.

Certains élèves ont été qualifiés pour le cross de circonscription d'Ussel qui aura lieu mercredi 23 Novembre.

## L'EFFECTIF DU RPI

### Mestes :

Classes de CE1 et CE2, Madame RICHET : 19 élèves

Classes de CM1 et CM2, Mme BOURDIN : 12 élèves

Assistante de vie scolaire : Mme GAY

Personnel communal : Mmes LOBIT (cantine et ménage), TUAILLON (cantine, garderie, périscolaire, ménage), MILLET (navette RPI).

**31 ÉLÈVES**

### Saint-Angel :

Classes de TPS-PS et MS, Mme SOUMY : 23 élèves

Classes CP et GS, M. MAZURIER : 16 élèves

Agent Territorial Spécialisé des Ecoles et Maternelles : Mme Millet

Personnel communal : Mmes DUPUIS (cantine, garderie), MÉTADIER (cantine, ménage, sieste).

**39 ÉLÈVES**

## VALIERGUES Rando

### Dimanche 14 mai 2023

**20 ans du RPI Saint-Angel-Mestes-Valiergues**  
Organisée par (APE du RPI)

---

**12h : Apéritif Offert par les municipalités de Saint-Angel, Mestes et Valiergues**

**2 parcours :**  
- 6 km adapté aux enfants  
- 11 km  
avec ravitaillement  
Départ du Moulin de Valiergues entre 9h et 10h  
Inscriptions sur place.

**Animations diverses + jeux en bois  
Restauration et buvette sur place**

Réservations des repas par mail : association.ecoles.stangel.mestes@gmail.com avant le 05 mai 2023 de préférence  
Plusieurs Formules :  
Rando seule (2€ /enfant\* - 5€/adulte) - Rando+repas (8€/enfant\* - 15€/adulte) - Repas seul (7€/enfant\* - 11€/adulte) \*jusqu'à 12 ans

# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS :

Après deux années d'absence ou de ralentissement d'activités des associations mestoises pour des raisons sanitaires, ces dernières ont pu enfin redémarrer à bon rythme.

## LE LIADOU : Balade en terre berrichonne

Le 3 juin 2022, le Club du Liadou a organisé une sortie en car dans le Berry.

Le programme :

- Départ à 7h30,
- Arrivée à NOHANT : visite commentée de la maison de George Sand
- Apéritif en plein air ;
- Repas dans une auberge ;
- Visite du parc attenant à la maison de l'écrivaine ;
- Retour à Mestes à 18h.

Une journée réussie, ensoleillée, enrichissante, autant pour le corps que pour l'esprit !

Merci à Nicole LUC d'avoir eu cette belle idée de balade en terre berrichonne.



### Petite biographie de George SAND

*George SAND est née Amantine Aurore DUPIN de FRANCUEIL le 1<sup>er</sup> juillet 1804.*

*Elle perd son père à 4 ans et est élevée à NOHANT par sa grand-mère (descendante du maréchal de Saxe)*

*Sa mère, Sophie DELABORDE, vit et travaille à PARIS.*

*Elle se marie avec le baron Casimir DUDEVANT, avocat, et donne naissance à deux enfants : Maurice et Solange.*

*Très vite, son couple se dégrade et elle part à PARIS pour travailler au Figaro.*

*En 1830, elle rencontre Jules Sandeau, écrivain parisien, et fréquente les milieux littéraires. Elle écrit son premier roman « Indiana » et prend le nom de plume de George SAND.*

*Elle devient alors la figure de proue du milieu littéraire romantique et connaît des amours illustres avec Frédéric CHOPIN et Alfred de MUSSET.*

*Son œuvre romantique est immense et se rattache à trois grands courants : le romantisme sentimental, le socialisme humanitaire, la vocation paysanne.*

*Elle mène une existence tourmentée qui choque beaucoup à l'époque : ses nombreux amants, ses tenues vestimentaires (elle s'habille en homme), ses cigares.*

*Elle rêve d'une société sans classe sociale et sans conflit, et prône l'amour libre.*

*Elle finit sa vie avec Alexandre manceau, un graveur.*

*Elle meurt en 1876.*

## Repas d'automne en Auvergne

Une autre sortie a été organisée au restaurant « La Cabane » à St Alyre ès Montagnes (63)

Quarante personnes ont répondu présent pour déguster la spécialité : les grenouilles ; seul un petit nombre a opté pour des mets plus traditionnels

Un temps exceptionnellement beau et chaud en cette fin d'octobre a accompagné cette belle journée à l'ambiance chaleureuse.



## LE COMITE DES FETES : Vide-Grenier du 3 juillet 2022

Le succès du Vide-Grenier de 2021 a conduit les organisateurs à réitérer cette animation estivale, d'autant que de nombreux exposants en avaient exprimé le souhait. Après une préparation minutieuse (déterminer les emplacements, assurer l'affichage et l'information, gérer les inscriptions, prévoir les boissons, sandwiches, frites, gâteaux et glaces) qui a démarré un mois avant le jour J, les exposants ont pu arriver dès 7h le matin en ce beau matin ensoleillé.

Ils étaient 70 à s'être inscrits, en grande partie ceux de l'année précédente, et des nouveaux tentés par l'expérience (le « bouche à oreille » a bien marché !).

Un peu timide au départ, la fréquentation des visiteurs s'est accélérée au fil des heures. Les ventes de bibelots, vieux outils, vaisselle, vêtements, livres et jouets ont été fructueuses, les sandwiches, frites et gâteaux tellement appréciés que tout ou presque a été consommé.

Merci aux organisateurs pour ce « sans faute » dans la préparation et pour l'implication de nombreux membres du Comité et quelques bénévoles dans l'organisation réussie de cette journée mémorable.



## LE COMICE AGRICOLE ET LA FETE PATRONALE

Après deux années de suspension, le Comice a fait son grand retour et s'est déroulé à MESTES.

Préalablement à cette importante journée, occasion de retrouvailles avec le monde agricole et de soutien au difficile métier d'éleveurs, des réunions se sont organisées entre tous les acteurs : Jean-Marc Bouladou, président du Comice, la chambre d'agriculture représentée par JR Loge, les agriculteurs, l'association des Jeunes Agriculteurs, la mairie de MESTES et les associations mestoises : les Chasseurs, Mestes Animation et le Comité des Fêtes, lesquelles ont été chargées d'assurer l'intendance.

La date fixée coïncidant avec celle de la fête patronale de notre village, il a été décidé d'organiser ces deux festivités le même jour, la première le matin et l'après-midi, l'autre en soirée.

En outre, Mestes Animation a organisé un trail/VTT dans la matinée avec deux circuits proposés. 30 cyclistes y ont participé.

Le jour J, les agriculteurs sont arrivés tôt avec leurs animaux qu'ils ont installés dans les enclos construits les jours précédents sur le champ prêté par sa propriétaire, Suzette Bazetoux.

De magnifiques animaux : bovins, moutons, chevaux ont pu être admirés par un public enthousiaste, ravi, par ailleurs, de participer au concours du « poids de la plus grosse vache » et du « loto bouse », sans oublier la jolie petite velle « Trottinette » appartenant à Marie -Hélène et Florent Borie-Canet, que des enfants ont pu promener.



Le matériel agricole haut de gamme et les tracteurs anciens ont également été exposés.

Des artisans : fabricant de bijoux et de savon, sculpteur sur bois, apiculteur, ont complété la manifestation en exposant leurs travaux et en assurant des démonstrations.

Les structures gonflables installées pour la journée ont occupé les jeunes enfants.



En fin de matinée, les prix ont été remis aux éleveurs pour récompenser les plus belles bêtes par catégorie.

Après les discours officiels, la Mairie de MESTES a offert punch et amuse-gueules à l'ensemble des gens présents. S'en est suivi le repas concocté par les Jeunes Agriculteurs : pièce de bœuf et frites.

Après le concours de labour organisé dans un vaste champ de la Borne Grande dans l'après-midi, les animaux ont été ramenés dans leurs « foyers » respectifs en fin d'après-midi.

La fête du village a pris le relais en musique grâce au DJ, notre employé communal Manu, qui avait apporté son matériel et proposé ses talents d'animateur.

Le repas préparé par le Comité : **saucisses/aligot/nougat glacé**, a été servi à plus de 300 convives.

Puis les jeunes et moins jeunes ont dansé sur la musique de notre DJ sous des jeux de lumière.

Un beau feu d'artifice a clôturé cette belle et chaude journée.

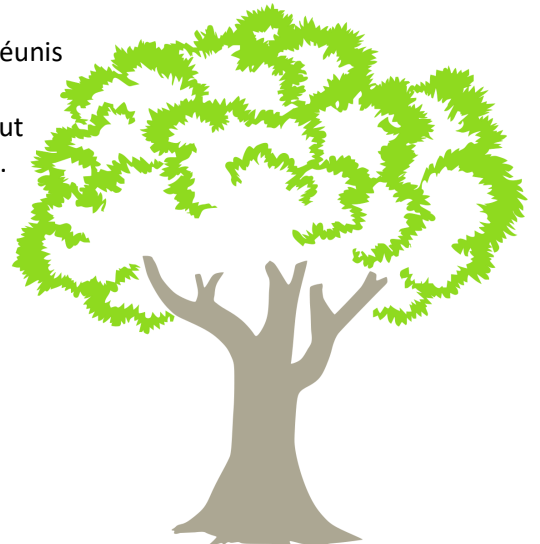


Madame le Maire et son Conseil municipal remercient chaleureusement les associations mestoises, jeunes agriculteurs et agriculteurs mestois et communes alentours, les bénévoles et propriétaires de sites... pour l'implication et l'organisation de cette belle journée qui restera une réussite, ancrée dans nos mémoires.

## CHABANETTE : *Un moment de convivialité*

Le 4 septembre, les habitants du quartier de CHABANETTE se sont réunis sous le chêne du « Coudiart » pour un repas préparé en commun.

Ce moment de convivialité entre voisins, sous le chaud soleil de ce début septembre, fut une belle réussite et sera à renouveler l'année prochaine.



## CRÈCHE DE NOËL



Désireux de créer une animation en cette période de fêtes, Mme Christine VIGIER et M. Daniel BAUVY ont souhaité organiser un rendez-vous autour de la crèche de Noël.

Une trentaine de personnes se sont donc retrouvées le lundi 19 décembre à 17h00 dans notre petite église.

Cette célébration a permis de revivre une tradition délaissée au fil du temps et qui a enchanté tous les participants.

Ce rendez-vous terminé, c'est bien au chaud, chez Mme BASCOULERGUE que l'assemblée c'est retrouvée autour d'une collation accompagnée de boissons chaudes qui ont revigoré tous les convives.



Un grand merci aux organisateurs et aux personnes qui ont confectionné les gâteaux et autres mets délicieux.

## TRIBUNE LIBRE...

### Les Talibans et les Femmes

Près de deux après la prise de Kaboul par les talibans, ce sont les filles et femmes afghanes les premières victimes de ces fondamentalistes.

Peu à peu, leurs droits ont été rognés : elles n'ont pas le droit de pratiquer un sport ; de passer le permis de conduire ; de voyager à plus de 45 kms de chez elles sans être accompagnées d'un homme ; elles n'ont pas le droit aux mêmes entrées que les hommes dans les bâtiments publics.

Désormais, elles ne peuvent plus accéder à l'enseignement secondaire. Seules, celles qui ont démarré des études universitaires peuvent les poursuivre (à condition que ce soit dans le domaine médical) : façon déguisée de démanteler l'accès aux études des filles.

Certains talibans extrémistes voudraient purement et simplement interdire l'accès des femmes à la vie publique et les maintenir enfermées à ne s'occuper que de leur foyer et leurs enfants.

Comment une telle situation est-elle concevable pour nous qui, depuis Jules Ferry, avons rendu l'école obligatoire pour tous, filles et garçons, pour nous qui prônons la mixité et l'égalité des sexes depuis belle lurette ? Même si notre combat pour

une égalité totale n'est pas encore totalement acquis, notamment en entreprises au niveau des emplois et des rémunérations, c'est une goutte d'eau face aux terribles problèmes des femmes afghanes qui vivent dans une prison régie par d'innombrables règles indignes.

Jusqu'où ces barbares iront-ils dans leurs attaques contre les femmes ?

Ont-ils oublié que c'est une femme qui les a mis au monde ?

Francine de La Barre



# AU FIL DE L'EAU

## mémotri

### À trier

Nouveau, tous vos emballages

Tous les emballages en **plastique**

↳ Bouteilles, flacons, pots, barquettes, sachets, films plastique, tubes...



Tous les emballages en **papier et carton**

↳ Briques alimentaires, cartonnettes, boîtes, sacs en papier...



**Nouveau**



Tous les emballages en **métal**

↳ Bouchons, couvercles, capsules médicaments, boîtes de conserve, barquettes alu...



### À trier

Tous les **papers**

Tous les papiers : journaux, livres, magazines, prospectus, catalogues, cahiers, enveloppes, impressions...



### À trier

Tout le **verre**

Bouteilles, pots et bocaux bien vidés. Les bouchons et couvercles sont à déposer dans le bac jaune.



### À jeter

Dans le bac **gris, marron ou vert**

**En sac fermé** : ordures ménagères, produits d'hygiène (mouchoirs, couches, protections hygiéniques, lingettes...), vaisselle cassée, éponges, petits objets en plastique...



À la déchèterie

Près de chez vous, une déchèterie vous accueille pour déposer vos encombrants, grands cartons, équipements électriques et électroniques, jouets, déchets verts, gravats, bois, textile, huile alimentaire, batteries...



Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune

Guide du tri





FÉLICITATIONS AUX MARIÉS !

## ÉTAT CIVIL

## MARIAGE

Le 16 juillet 2022 de Cyril LE FEVRE et de Marie BLEU

## NAISSANCES

Le 08 avril 2022 de Malo JUILLARD

fil de Sandra et David JUILLARD

Le 26 août 2022 de Lilou TRIN

fille d'Élodie DEBUIRE et de Boris TRIN

*Félicitations aux parents*

## DÉCÈS

Le 23 février 2022 de Roger ROUX, à Ussel, domicilié à Chabanette

Le 13 juin 2022 de Jeannine BROUSSE veuve FARGES, à Ussel, domiciliée à « La Borde Grande ».

Le 12 novembre 2022 de Marie-Thérèse BASCOULERGUE veuve ROUSSANGE, à Ussel, domiciliée « Au bois ».

Le 13 février 2023 de Bernard TRONCHET, à Brive-la-Gaillarde, domicilié Nonlavade

Le 17 mars 2023 de Georges THOMAS époux de Colette MALASSENET, à Clermont-Ferrand, domicilié 13 Grande rue de La serre

Le 18 mars 2023 de Simone CAUQUOT épouse de Jean GARDY, à Neuvic, domiciliée à Chabanette.

*Toutes nos condoléances aux familles*



## BIENVENUE

## à Mestès !

- Kévin JOUVE et Maéva COMBE (Le Mas)
- M. et Mme MALLET Michel
- Sylvie FROMENTIEL et son compagnon (lotissement de la Combotte)
- Nicolas FROMONTEIL (route de Liginiac)
- M. et Mme François EREG (route de Liginiac)
- Aurélien CLARANBOUX / Véronique DE FARIA et Eliot

## SERVICES ET COMMERCES

**GUMUSTAS MAÇONNERIE**

TOUS TRAVAUX  
DE MAÇONNERIE  
NEUVE & RESTAURATION

Spécialisée dans le travail de la pierre

GUMUSTAS Murat  
1 Impasse de la Lagune - La Serre  
19200 MESTES  
www.sasgumustas.com

**06.72.54.99.19**  
sasmgumustas@gmail.com

L'Orchidée - bar tabac : 05.55.72.10.84

Pizza Roland et Marie tous les vendredis au rond point de La Serre : 06.30.55.96.52

Véronique et Franck GISSLER - Traiteur : 06.08.10.45.94

**MY INFORMATIQUE**  
*La solution à domicile !*

**06.76.24.90.30**

- Yannick MEUNIER -  
Les Roches 19200 Saint-Angel

www.myinformatique.fr  
solution@myinformatique.fr

Dépannage informatique

Infographie  
(logo, dépliant, affiche, bulletin municipal...)

Administration de site internet

Assistante maternelle : Mme MANZAGOL : 05.55.72.44.87

Rock Burger tous les mercredis au rond point de La Serre : 06.37.25.71.62

## MAIRIE DE MESTES

Horaires d'ouverture au public : Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et jeudi de 14h à 18h

Téléphone : 05.55.72.10.92 / Email : mairie.mestes@gmail.com / site internet : www.mestes-correze.fr

Secrétaire : Yannick MEUNIER

## MENTIONS LÉGALES

Le bulletin municipal d'information « Mestès Infos » est édité par la mairie de Mestès 19200 Mestès.

Directeur de la publication : Mme la Maire de Mestès - Maquettage, montage : Yannick Meunier.

Impression : Maire de Mestès - Dépôt légal : avril 2023